



■ L'INSTITUT D'EDUCATION MOTRICE "JEAN-YVES GUITTON"

Rue de la Division Leclerc • 72460 SAVIGNE L'EVÊQUE
Tél : 02.43.23.90.91 • Fax : 02.43.23.74.30
E-mail : iem-jy-guitton@wanadoo.fr

L'IEM est géré par l'association des IMC de la Sarthe.

■ Situation géographique

L'IEM « Jean-Yves Guitton » est situé à Savigné L'Evêque à 15 kilomètres du Mans, du centre hospitalier et à proximité de l'autoroute. La commune est desservie par des lignes régulières de bus. Des associations culturelles sportives, commerces, services de proximité participent à l'animation de la commune.

L'architecture, l'environnement de l'IEM « Jean-Yves Guitton » sont conçus de manière à ce que la sécurité, l'autonomie puissent s'y partager. La construction de 3 000 m² de surface développée à simple rez-de-chaussée d'un seul tenant et les pôles fonctionnels se relient en intérieur par une avenue large permettant de répondre à ces attentes.

■ La population accueillie

L'IEM accueille 50 enfants, adolescents et jeunes adultes, garçons et filles âgés de 4 à 20 ans présentant une déficience motrice :

- IMC présentant des troubles associés
- Traumatisés crâniens
- Maladies évolutives
- Polyhandicap

conformément aux articles 24 Bis et 24 Ter.

L'accueil peut s'envisager en internat ou accueil de jour à temps plein ou temps partiel :

- 34 places en accueil de jour
- 15 places en hébergement de semaine du lundi au vendredi
- 1 accueil temporaire pour l'accueil d'urgence et/ou post opératoire.

■ Le financement

L'IEM fonctionne sur un prix de journée sécurité sociale géré sous tutelle de l'Etat (DDASS).

■ Les conditions d'admissions

Les admissions ne peuvent être prononcées qu'après notification délivrée par la Commission Départementale d'Education Spéciale (CDES) et après accord écrit des parents.

■ Les différentes formes et instances de participation des usagers

Les enfants à partir de 11 ans et les familles sont représentés au sein du Conseil de Vie Sociale.

Il a été mis en place une « commission menus » où les enfants sont représentés.

Des « groupes parole » sont instaurés avec le soutien de la psychologue de l'établissement.

Outre les réunions trimestrielles (samedis travaillés), les rencontres avec les familles peuvent être proposées au cours de l'année. Des échanges ont lieu aussi par l'intermédiaire du cahier de

liaison. De plus, les familles sont conviées à participer à l'élaboration du projet individuel et aux décisions d'orientation de leur enfant.

■ Le fonctionnement

L'établissement est ouvert 211 jours par an, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Il fonctionne sur la base du calendrier scolaire.

L'IEM est fermé approximativement :

- 1 semaine en février
- 1 semaine à Pâques
- 5 semaines en juillet et en août
- 1 semaines à Noël
- quelques jours en novembre

Les transports :

Les transports au quotidien sont pris en charge par l'établissement. Le centre privilégie l'utilisation des transports spécialisés (taxi, VSL) et les véhicules du centre.

La formule transport en commun peut être envisagée pour certains jeunes.

La restauration :

Nous avons fait le choix de faire fonctionner une cuisine traditionnelle afin de répondre au mieux aux besoins des enfants présentant de gros troubles de la déglutition, d'améliorer la qualité des menus, des régimes, des textures et de mettre en place la démarche HACCP.



■ Les personnels

Effectif : 46,66 postes

L'encadrement

- 1 direction
- 1 adjointe de direction responsable de la mise en place des projets individualisés

Le plateau technique de l'établissement comprend :

Un service éducatif représenté par :

- Des éducateurs spécialisés
- Des moniteurs éducateurs
- Des éducateurs de jeunes enfants
- Des AMP (aide médico-psychologique)
- Des AS (aide-soignant)
- Un professeur de sport adapté
- Des veilleurs de nuit

Un service pédagogique animé par trois enseignants de l'Education Nationale dont une responsable pédagogique.

Un service médical et rééducatif placé sous la responsabilité d'un médecin de rééducation fonctionnelle avec :

- Un médecin généraliste
- Des infirmières
- Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotricienne, orthophoniste

Un service social et psychologique

- Assistante sociale
- Psychologue clinicienne

Un service administratif et services généraux

Service administratif :

- Une comptable
- Une secrétaire médicale
- Une secrétaire de direction

Services généraux :

- Du personnel de cuisine
- Du personnel d'entretien
- Des agents de service
- Une lingère

■ Les intervenants extérieurs

Afin de répondre au projet individuel des enfants, adolescents et jeunes adultes, nous sommes appelés à rencontrer divers partenaires extérieurs.

Partenariat avec les services de soins.

CMP, CAMSP, intersecteur de psychiatrie enfance juvénile, centres hospitaliers et de réadaptation fonctionnelle, équipes médicales extérieures.

Des orthopédistes interviennent régulièrement dans l'établissement pour répondre aux besoins d'appareillage des jeunes (coquilles, corsets siège).

Partenariat avec les services sociaux

Un travail est mené en collaboration avec les services sociaux

- Services d'Aide Social à l'Enfance
- Services Sociaux de secteur
- Aide Educative en Milieu Ouvert
- Familles d'accueil
- Services de Tutelle

Partenariat avec l'Education Nationale

Des échanges avec des écoles, collèges locaux, ainsi qu'auprès des CLIS et UPI sont établis afin de répondre au mieux à certaines attentes des jeunes et de leurs familles.



■ L'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes

L'accompagnement social

L'assistante sociale est le relais et le médiateur entre la famille, l'institution, les administrations.

Elle aide et conseille à la résolution de toutes les difficultés d'ordre social.

Elle informe sur les droits législatifs.

Elle accompagne les intéressés dans leurs démarches administratives.

Elle participe à la mise en place de l'orientation des enfants, adolescents et jeunes adultes selon leur projet individuel.

L'accompagnement psychologique

Une psychologue intervient auprès des enfants, adolescents, jeunes adultes et des familles qui en font la demande.

Elle intervient pour tout bilan psychologique et a un rôle permanent d'analyse et de conseil.

L'accompagnement médical

L'accompagnement permanent de la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes est assuré par deux infirmières diplômées en collaboration avec le médecin de rééducation fonctionnelle et le médecin généraliste de Savigné L'Evêque.

L'accompagnement rééducatif

Les séances de rééducation sont déterminées par le médecin de rééducation fonctionnelle. Les enfants, adolescents et jeunes adultes peuvent bénéficier de séances de kinésithérapie, d'ergothérapie, de psychomotricité et d'orthophonie.

L'accompagnement scolaire

Trois Professeurs des Ecoles mis à disposition par l'Education Nationale, dispensent un enseignement adapté aux possibilités, au rythme d'acquisition des enfants, adolescents ou jeunes adultes.

Ils proposent un programme individuel ou en petit groupe.

L'accompagnement éducatif

L'hébergement

L'internat de semaine accueille 15 jeunes âgés de 10 à 20 ans habitant relativement loin de l'IEM.

Chaque jeune a sa chambre individuelle.

A travers un projet individualisé, l'équipe éducative d'internat aide le jeune à exploiter au maximum ses possibilités, l'aide à acquérir une plus grande autonomie fonctionnelle, à favoriser l'épanouissement de sa personnalité le préparant à sa vie d'adulte.

Des activités de loisir et de détente sont proposées (soirée TV, jeux vidéo, sorties organisées...).

16ème lit

L'internat a aussi la possibilité d'accueillir un jeune en placement temporaire pour diverses raisons :

- Urgence
- Post-opératoire
- Problèmes sociaux, familiaux
- Pour répondre au projet du jeune (préparation à la vie d'internat dans le but de le préparer à un avenir en structure d'adultes (foyer – MAS – SACAT)).

L'accueil de jour

Les enfants, adolescents et jeunes adultes sont accueillis sur trois secteurs.

Les secteurs sont organisés en deux sous groupes hétérogènes de 7 à 9 jeunes, par tranche d'âges.

Sur ces unités de vie, des professionnels différents collaborent en interdisciplinarité.

L'accompagnement est global alliant l'éducatif, la rééducation, la scolarité et les soins thérapeutiques et s'articule autour du projet individuel.

Le projet est élaboré, évalué avec l'équipe pluridisciplinaire, la famille, l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte.

Un emploi du temps est mis en place en début d'année scolaire en fonction du projet individuel. Il alterne les temps de rééducation, de scolarité adaptée et l'accompagnement éducatif afin que les apprentissages, la participation à la vie collective, la communication, l'autonomie puissent s'acquérir progressivement au rythme de chaque jeune. Il propose aussi des ateliers qui conviennent aux jeunes en fonction de leurs goûts, de leurs aptitudes, de leurs projets d'avenir au fur et à mesure qu'ils s'élaborent.



Divers ateliers éducatifs sont proposés.

Ateliers autour du corps :

- Soins corporels, massages
- Esthétique
- Relaxation

Atelier créativité et expression :

- Musique
- Contes
- Chant
- Jeux
- Activités manuelles
- Peinture

Atelier sur l'autonomie et la socialisation :

- Cuisine
- Sorties extérieures
- Repas de groupe
- Piste d'éducation routière d'Arnage (code de la route)

Activités sportives :

- Equitation
- Natation
- Kin-Ball
- Tir à l'arc
- Basket
- Sarbacane
- Fléchettes pendulaires
- Boccia

Sorties diverses :

- Magasins
- Restaurants
- Spectacles et activités culturelles
- Sorties diverses (sport, parc d'attraction...)

Balnéothérapie :

Une balnéothérapie est à la disposition des enfants, adolescents et jeunes adultes pour répondre aux besoins rééducatifs et aux plaisirs de l'eau.

Secteur rééducatif : actes de rééducation et d'éveil.

Secteur éducatif : aspect ludique, initiation à l'eau, à la relaxation.

